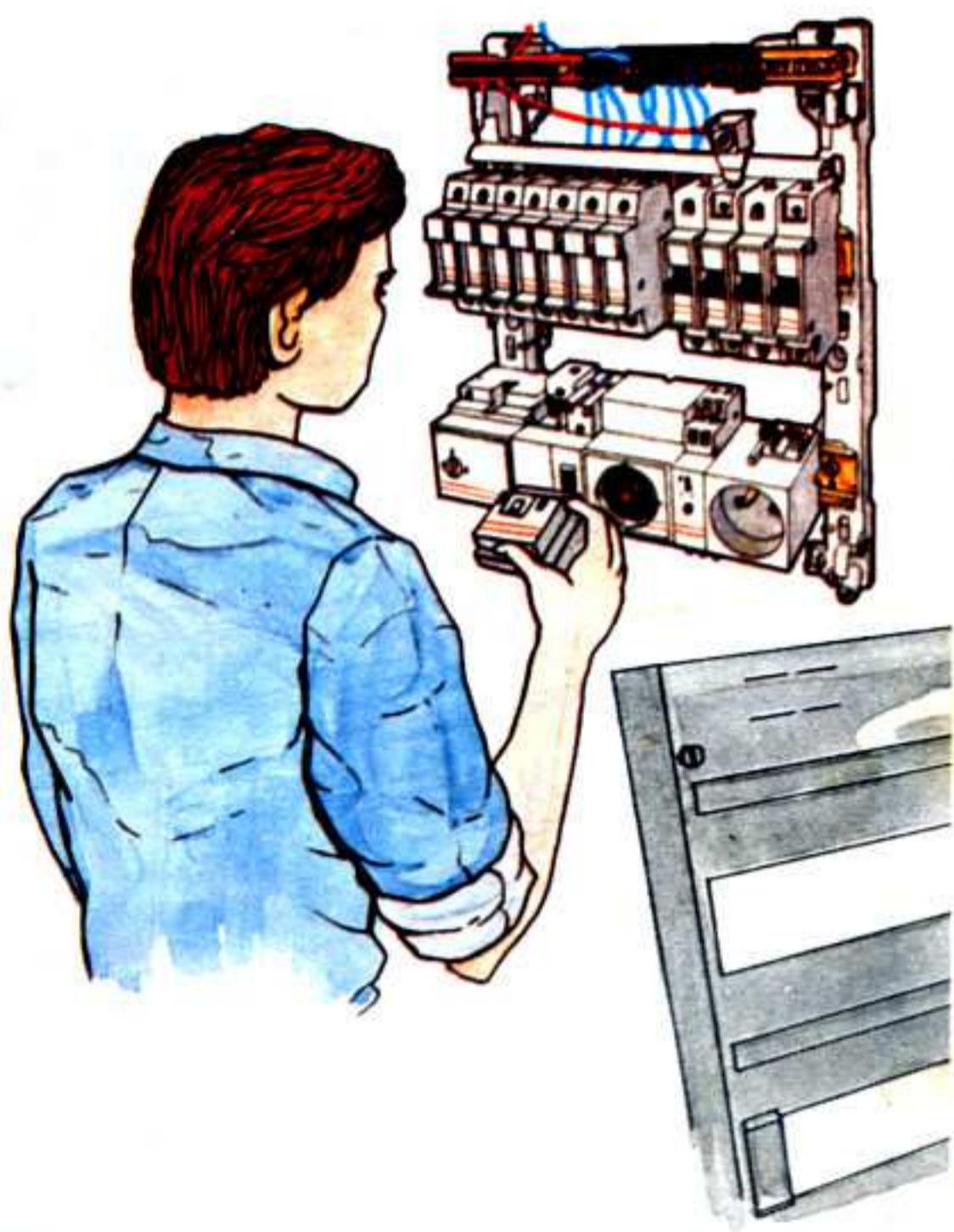


Schémas de câblage des modulaires électriques

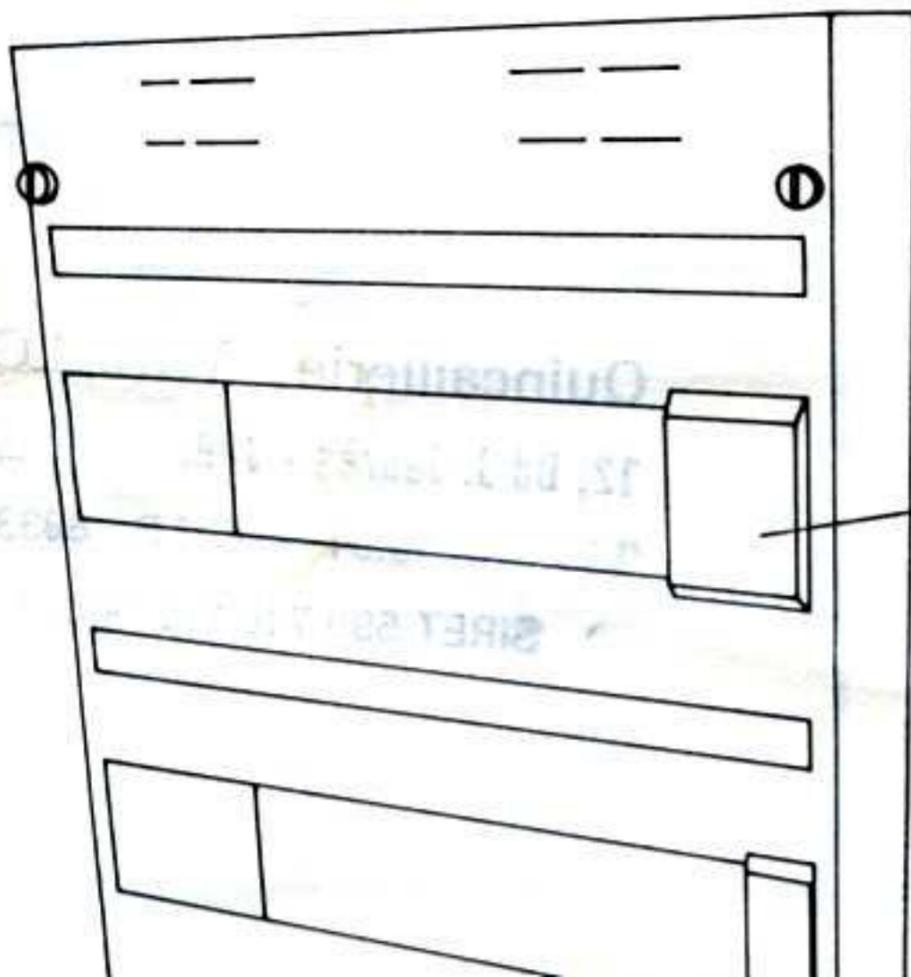
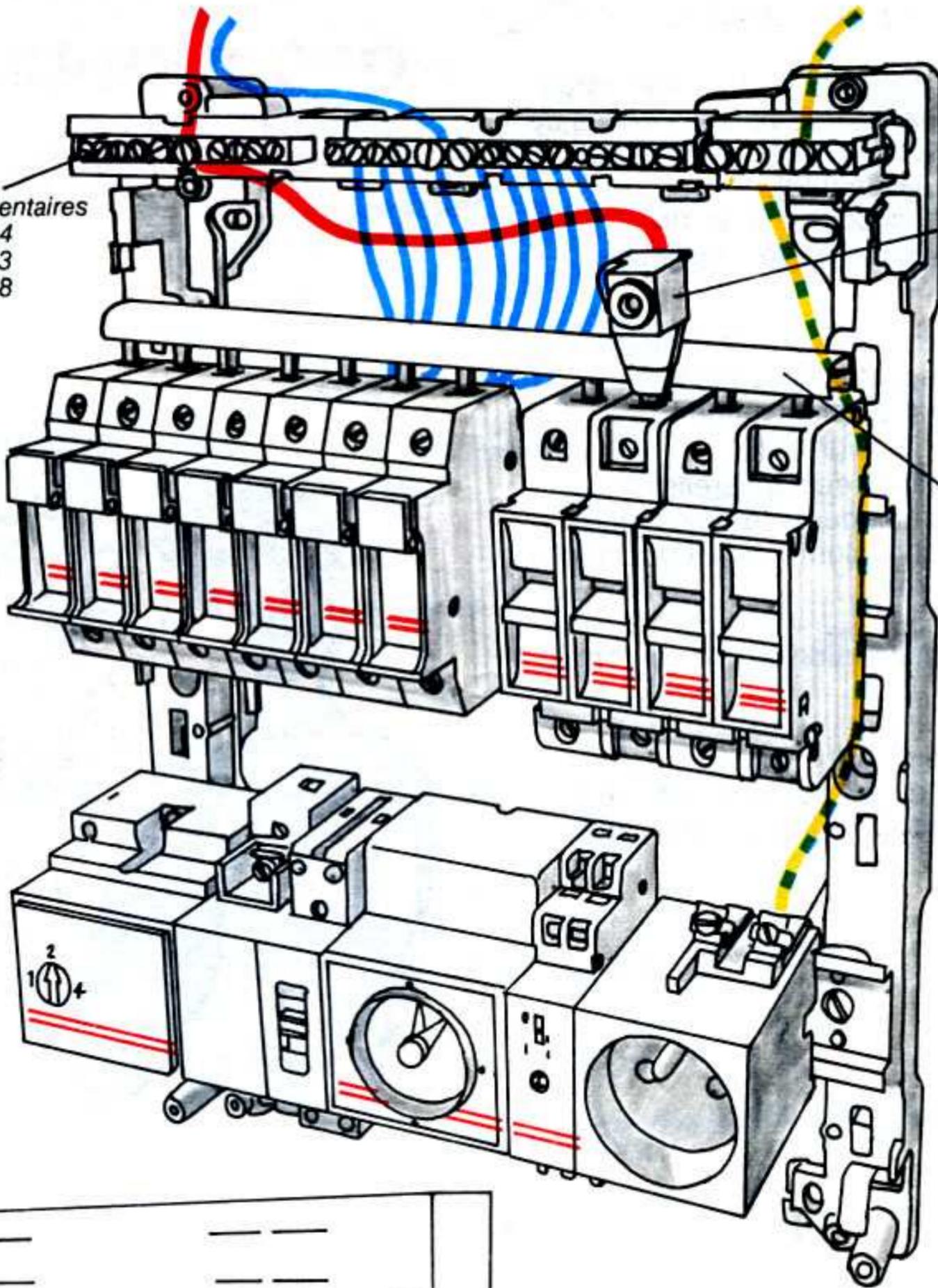


Coffrets et accessoires

Borniers supplémentaires
Phase Réf. 044 04
Neutre Réf. 044 13
Terre Réf. 044 18

Borne d'arrivée
Réf. 049 06

Barre d'alimentation
Réf. 049 26



Obtuteur
Réf. 062 17

Répartiteurs livrés avec borniers
1 rangée 053 25
2 rangées 053 26
3 rangées 053 27
encastré 1 rangée 054 13

Coffrets
2 modules 053 02
4 modules 053 04

Protection de l'installation

Les coupe-circuit équipés de cartouche fusible, ou les disjoncteurs, assurent la protection des installations contre les surcharges ou court-circuit. Dans les locaux humides, ils peuvent être complétés par des modules de sécurité (p. 5).

Protection par coupe-circuit et cartouche

	Intensité	Dimensions cartouche	Réf. Cartouche		Réf. Coupe-circuit	
			sans voyant	à voyant	unipolaire	unipolaire + neutre
 Circuits interrupteurs (éclairage)	10 A	8,5x23	113 10	114 10	011 23	012 05
 Circuits prises 10/16 A 2 pôles ou 2 pôles + terre	20 A	8,5x31,5	123 20	124 20	011 25	012 30
 Circuits prises 20 A 2 pôles + terre	25 A	10,3x31,5	126 25	127 25	011 26	012 45
 Circuits prises 32 A 2 pôles + terre	32 A	10,3x38	133 32	134 32	011 27	012 60

Protection par disjoncteur

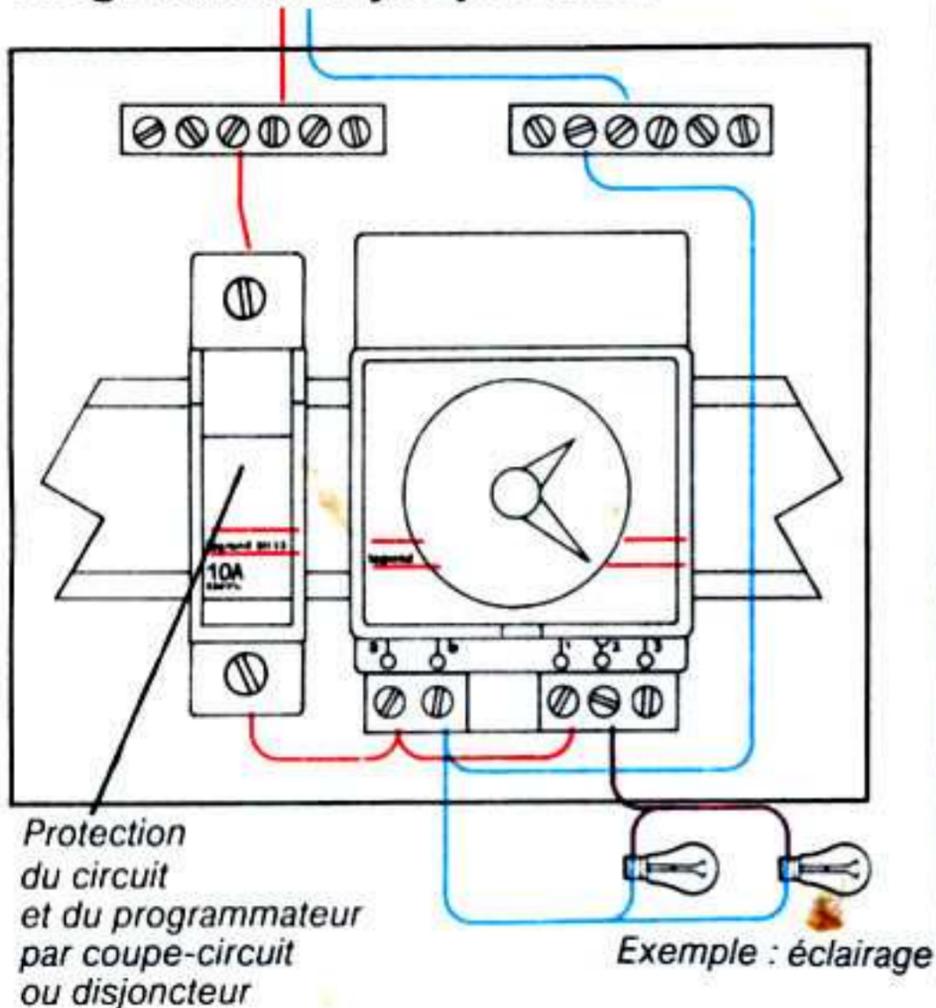
	Intensité	Référence disjoncteur
 Circuits interrupteurs (éclairage)	10 A ou 16 A	019 04 019 06
 Circuits prises 10/16 A 2 pôles ou 2 pôles + terre	20 A	019 07
 Circuits prises 20 A 2 pôles + terre	25 A ou 32 A	019 08 019 09
 Circuits prises 32 A 2 pôles + terre	32 A ou 40 A	019 09 019 10

Modulaires confort - 1

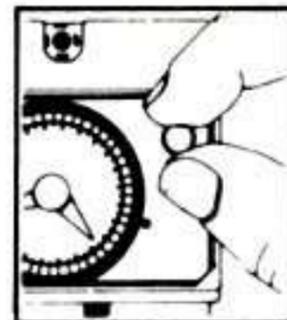
● Interrupteurs horaires 16 A 250 V

- A programme journalier Réf. 037 53 avec réserve de marche 72 h
- A programme hebdomadaire Réf. 037 54 sans réserve de marche

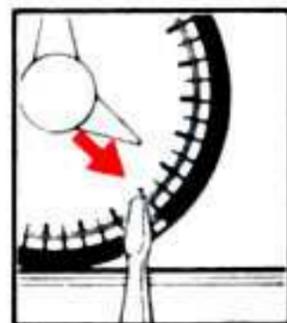
Programmation jusqu'à 16 A



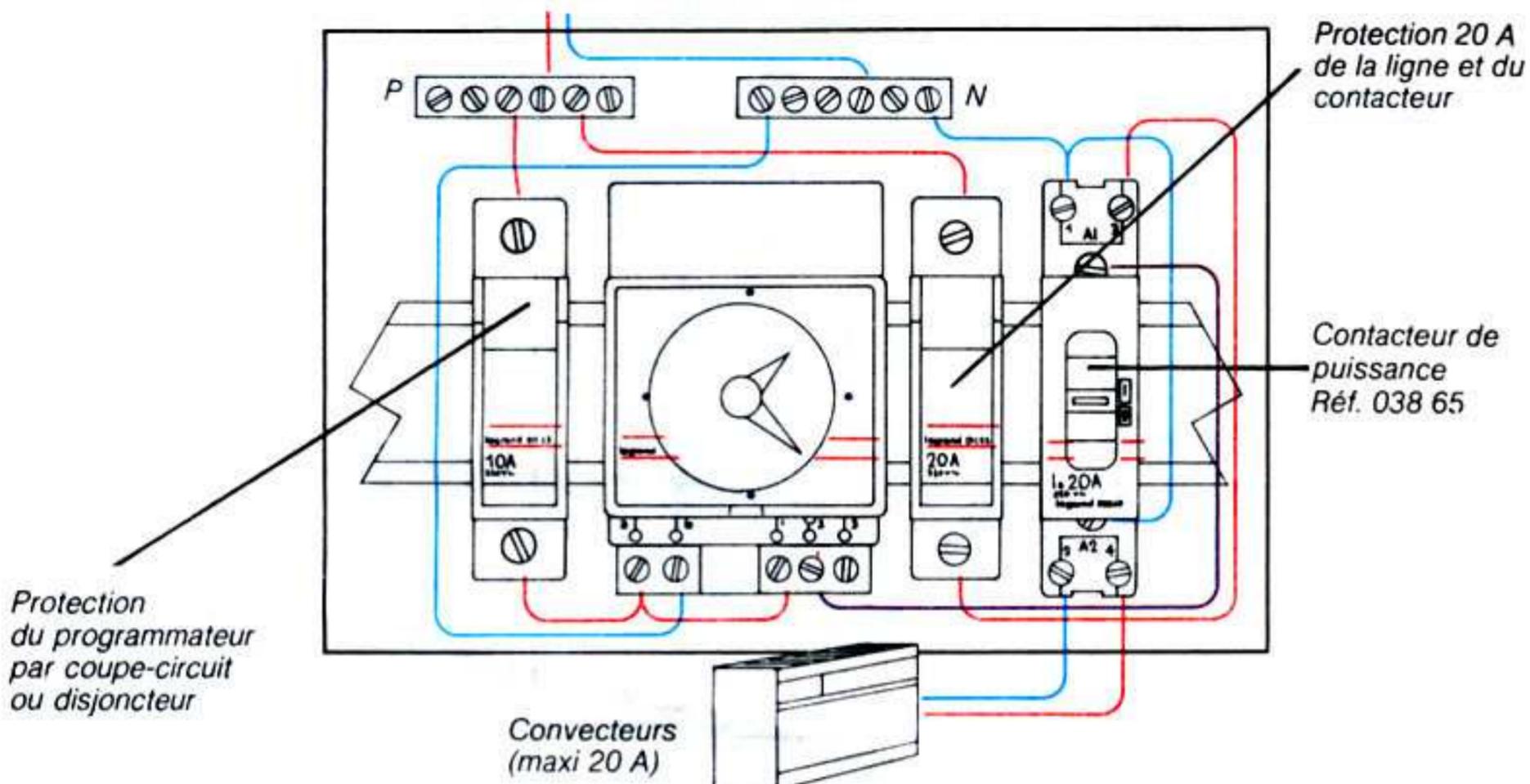
- Mise à l'heure
Par le bouton molleté dans le sens des aiguilles d'une montre.



- Choix des programmes
Avec un tournevis, sortir vers l'extérieur les segments pour obtenir le contact pendant les tranches de temps souhaitées :
1/2 h par segment pour le programmateur journalier.
2 h par segment pour le programmateur hebdomadaire.



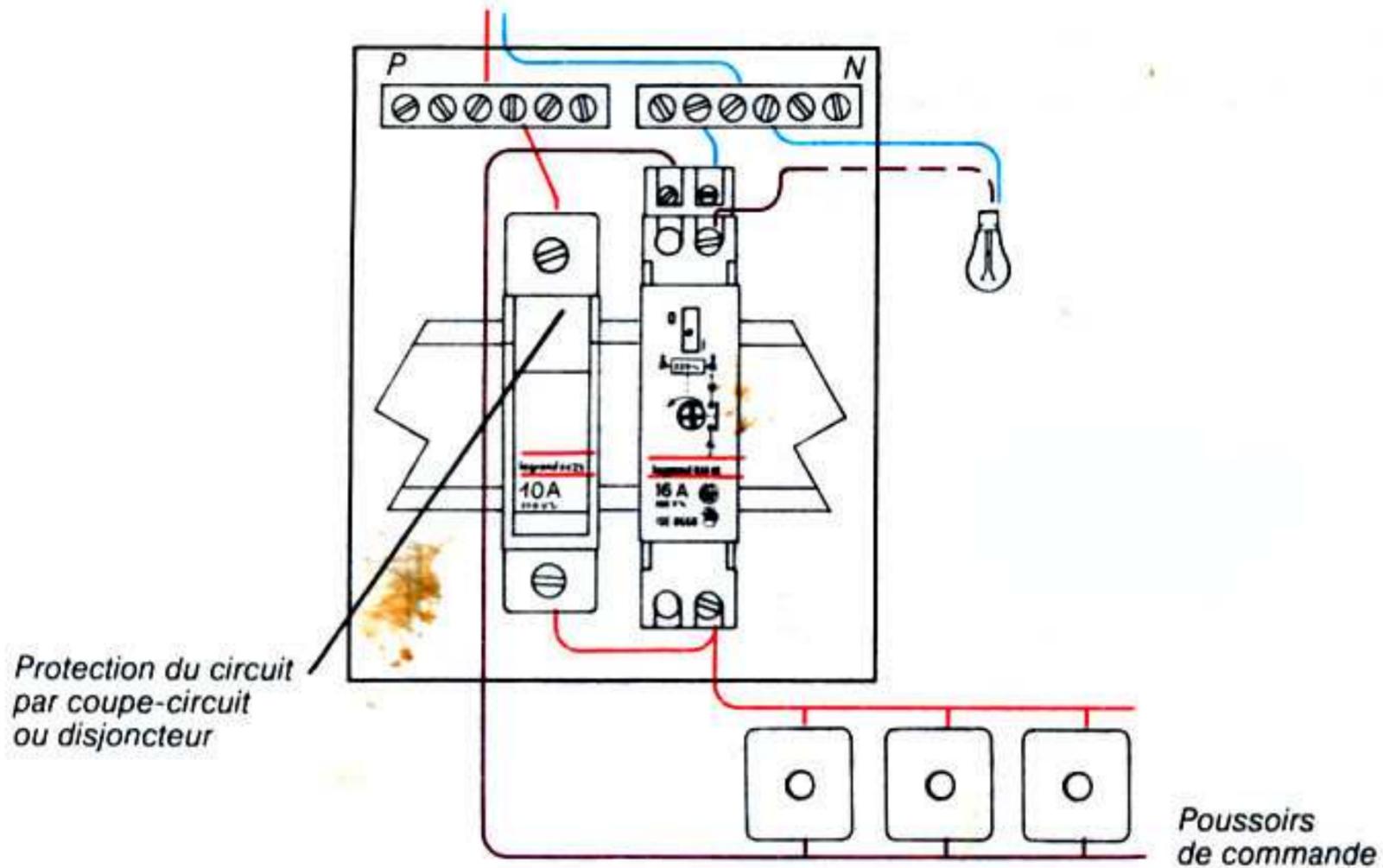
Programmation de 16 à 20 A avec contacteur de puissance



NOTA : ne pas oublier de raccorder l'appareil à la terre.

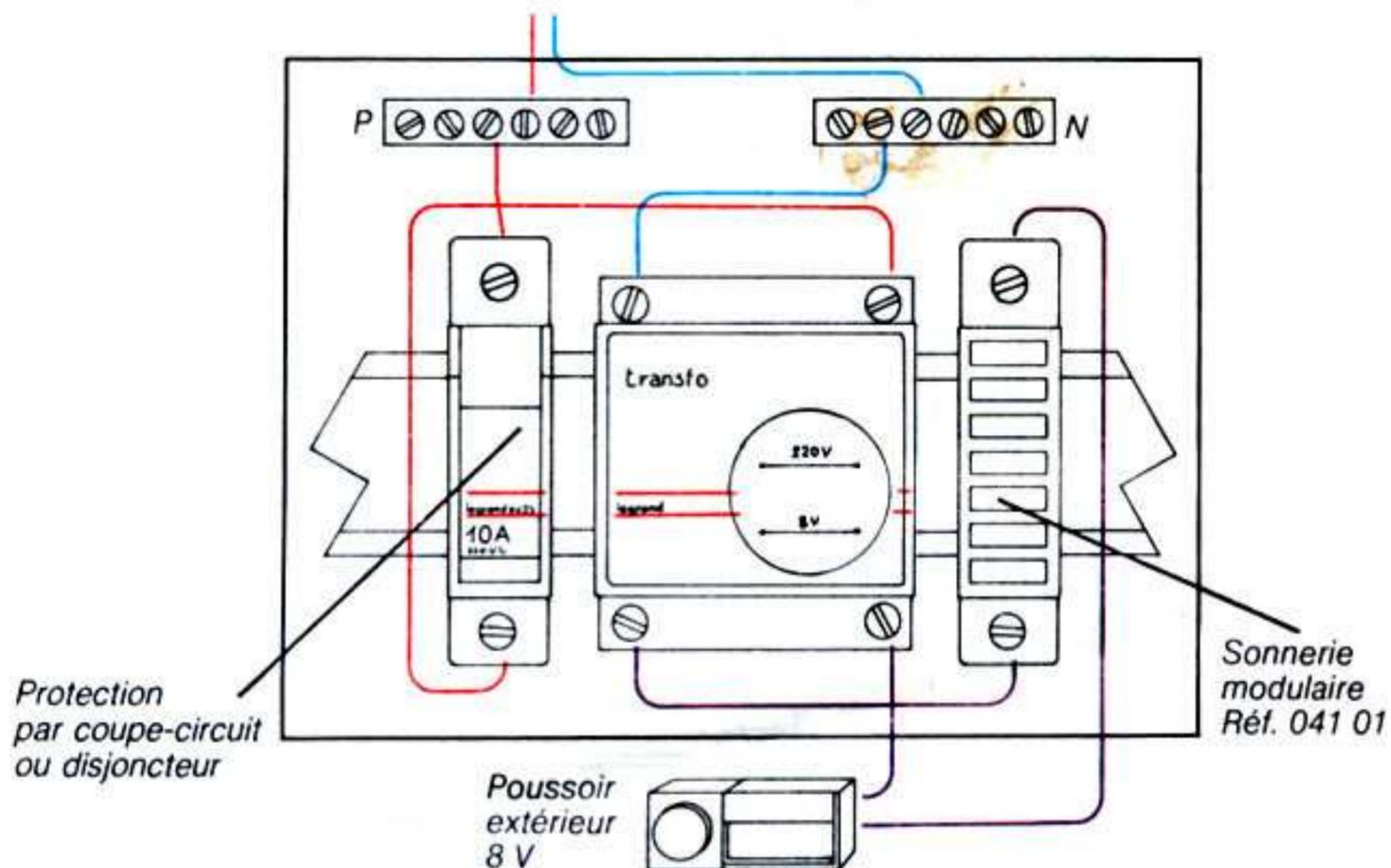
Modulaires confort - 2

● Télerrupteur 16 A 220 V - Réf. 035 62



● Sonnerie avec transformateur

- Transformateur 220 V/8 V 0,9 A - 12 V 0,6 A - Réf. 042 25
- Sonnerie 8 V - Réf. 041 01



Protection des personnes

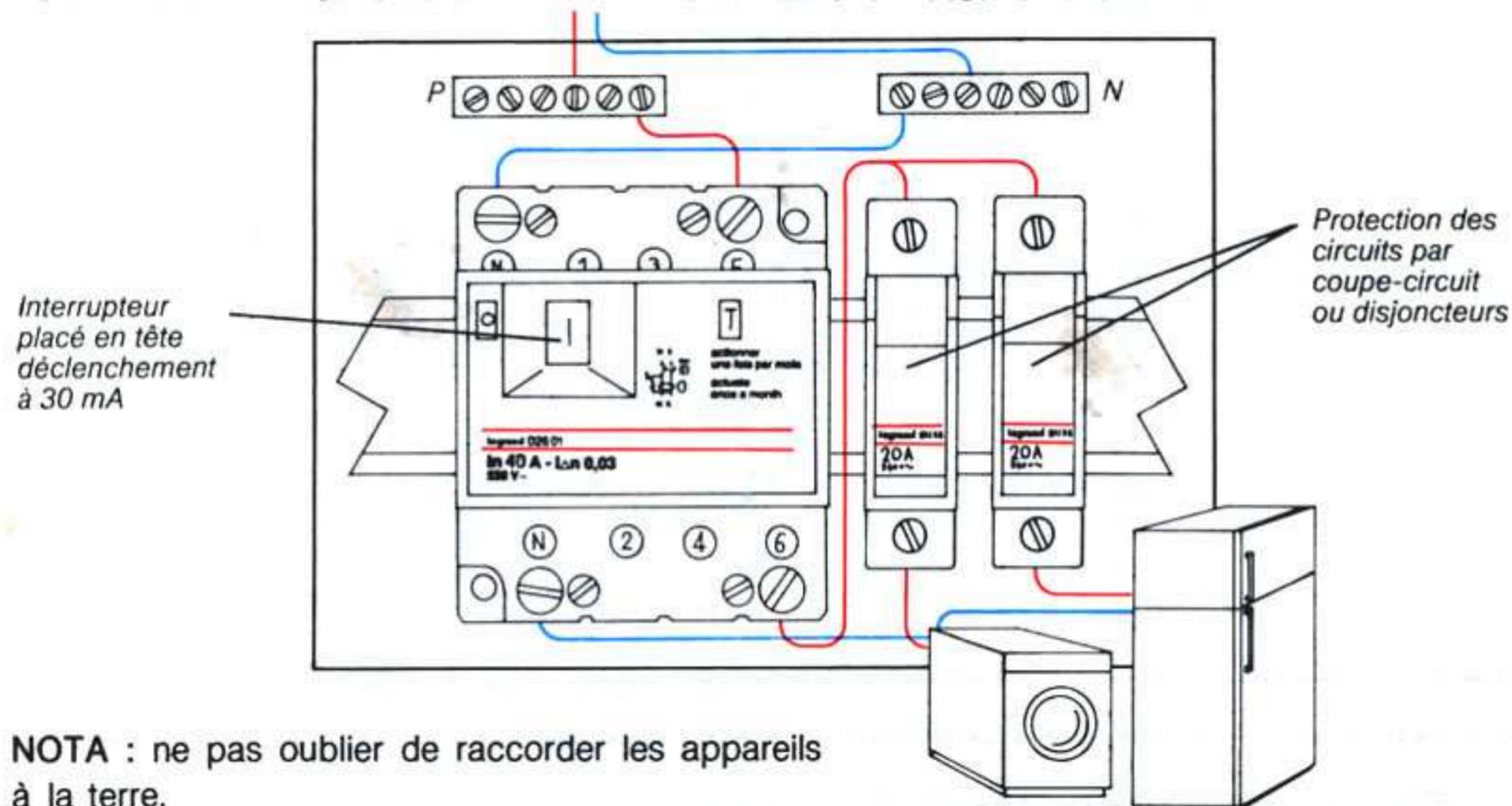
Les modulaires différentiels assurent la protection des personnes contre le risque de contact accidentel avec le courant électrique en particulier dans les locaux humides : buanderie, salles de bains... où le contact avec la masse métallique des appareils est dangereux, si le circuit est mal isolé.

● Interrupteurs différentiels 30 mA

Protection des personnes sur plusieurs appareils

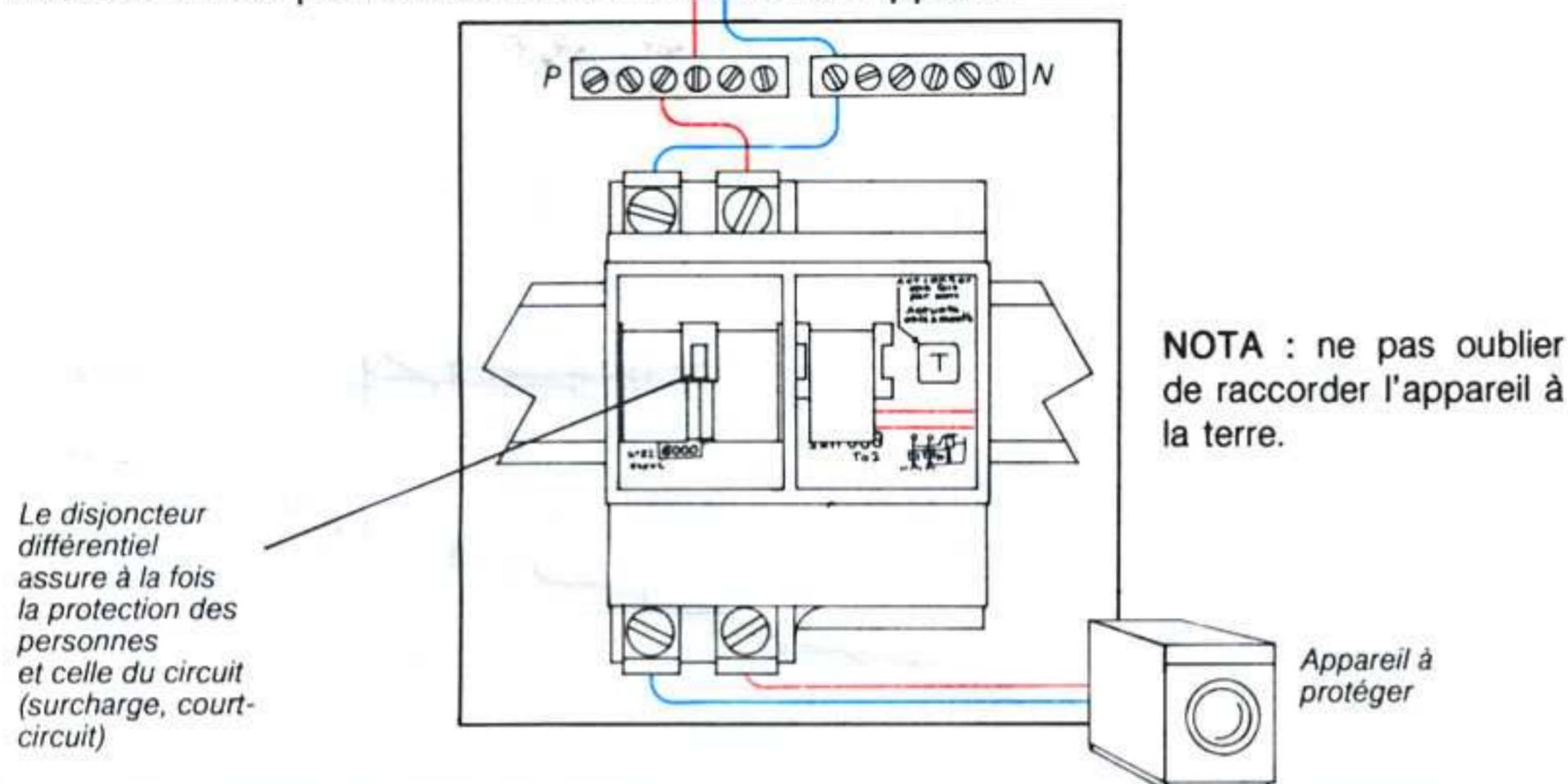
25 A - 220 V - Réf. 026 01

40 A - 220 V - Réf. 026 02



● Disjoncteur différentiel 30 mA 20 A - 240 V - Réf. 027 32

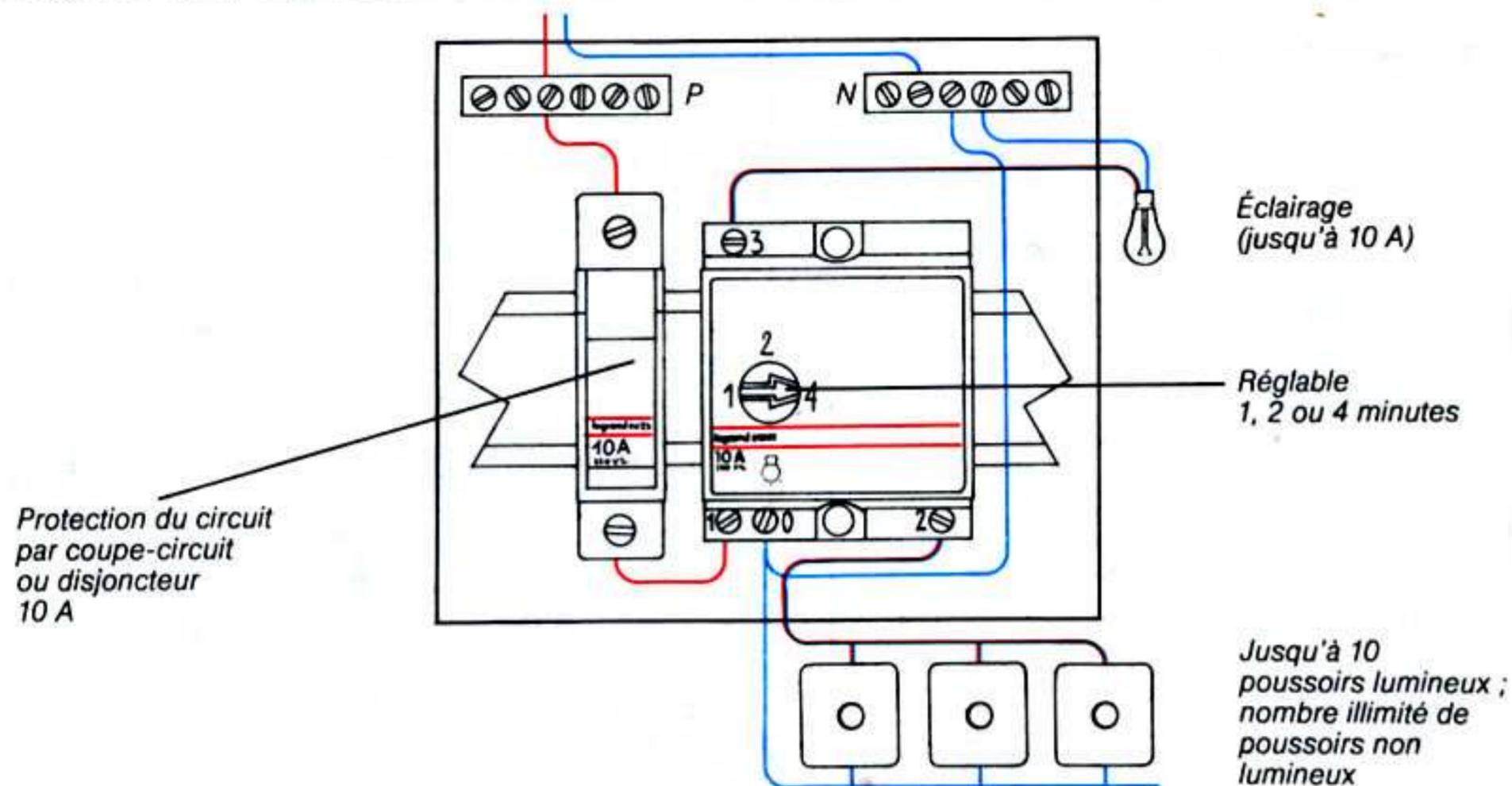
Protection des personnes et du circuit sur un appareil



Modulaires économiseurs - 1

● Minuterie 10 A - 220 V - Réf. 037 05

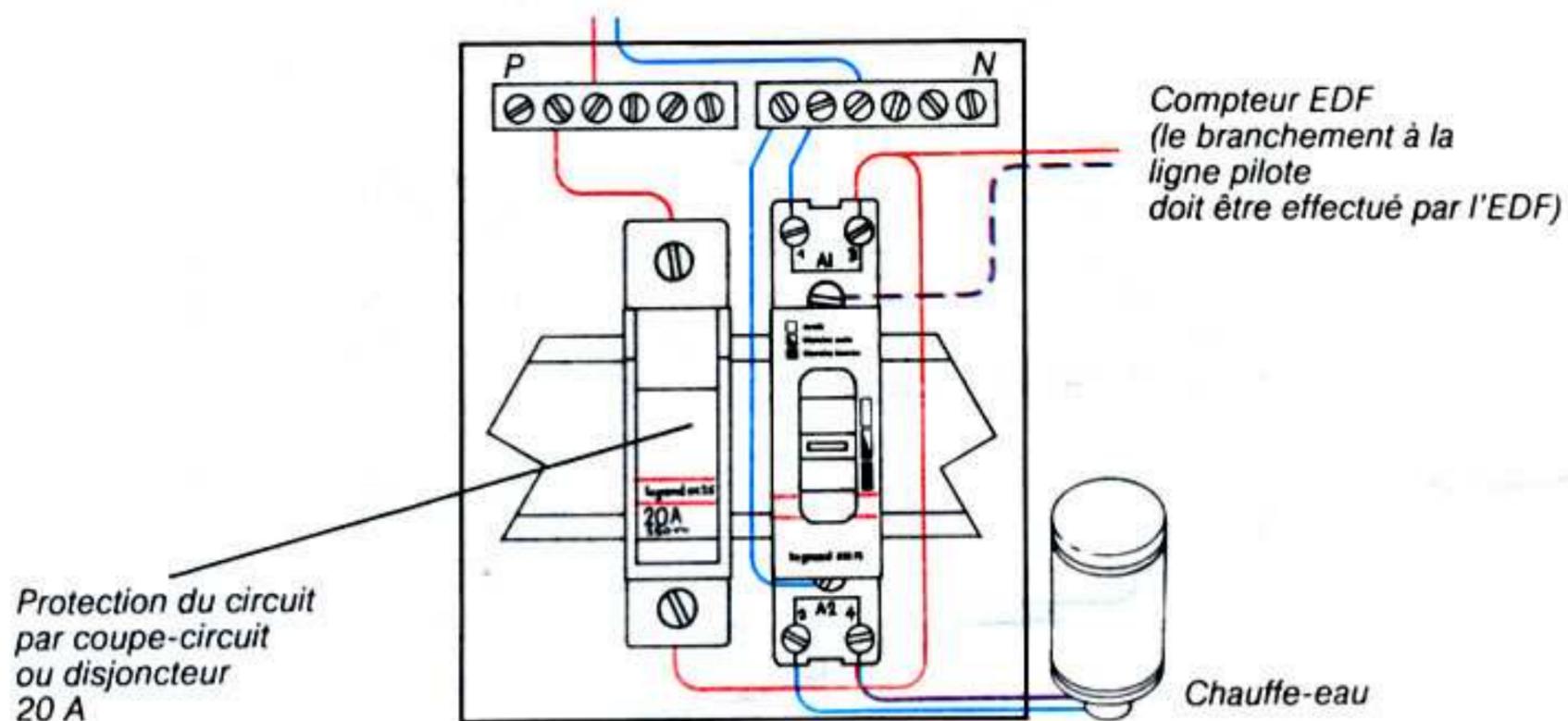
Pour les couloirs, cages d'escaliers, garages, caves...
Réglable 1, 2, 4 minutes.



● Relais heures creuses 20 A - 250 V - Réf. 038 75

Alimente certains appareils (chauffe-eau...) au tarif de nuit.

Commande à trois positions : marche forcée, marche automatique, arrêt.



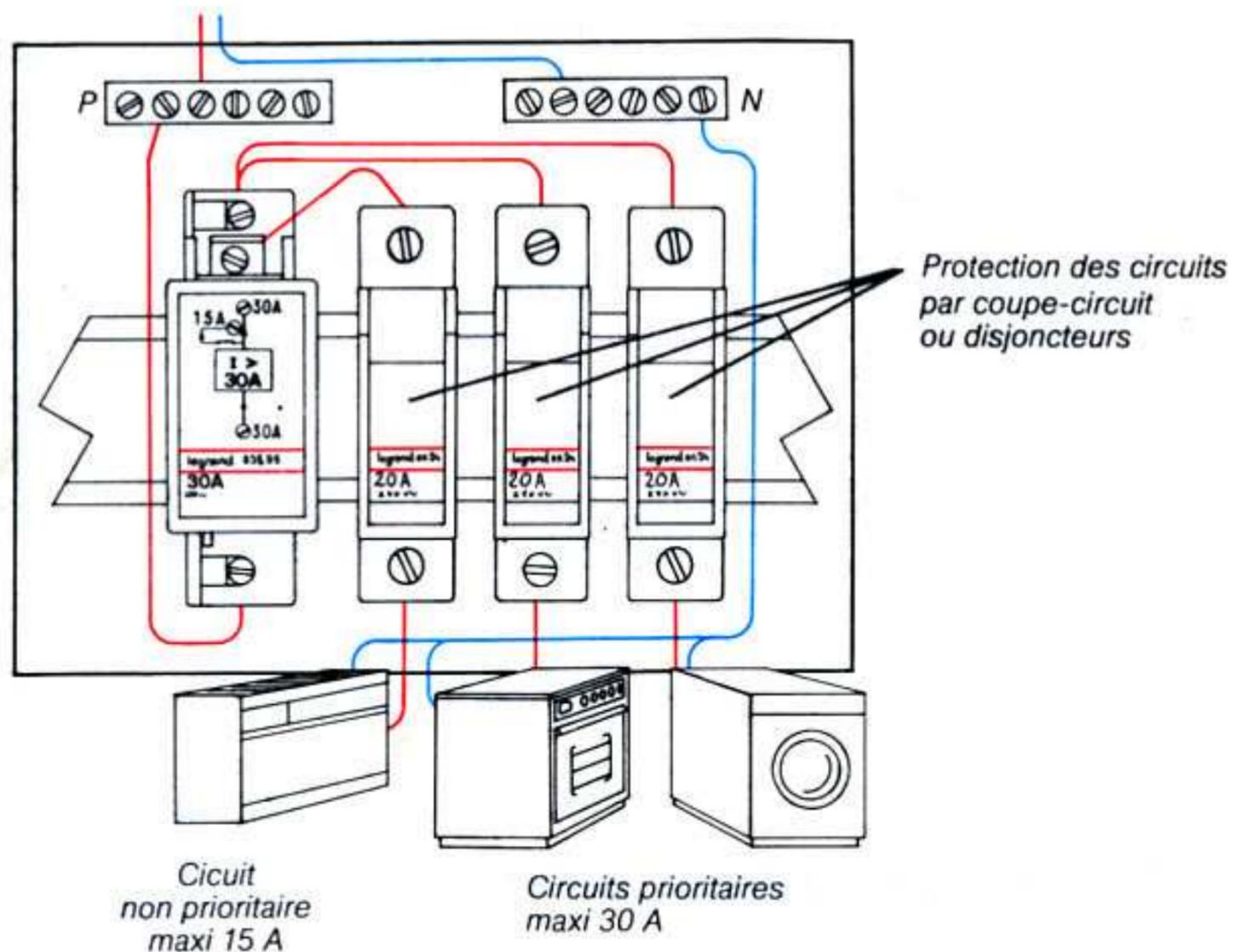
NOTA : ne pas oublier de raccorder l'appareil à la terre.

Modulaires économiseurs - 2

Sélecteur de consommation pour compteur 30 A Réf. 038 05

Évite les déclenchements intempestifs du disjoncteur d'abonné et permet de souscrire le contrat EDF le plus bas possible (exemple 30 A).

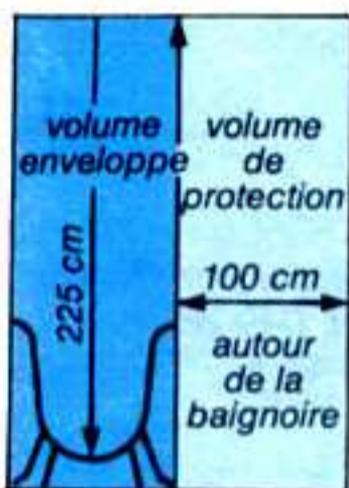
Délivre sur la borne du circuit prioritaire la totalité du courant disponible (30 A). Coupe le circuit non prioritaire (maxi 15 A : convecteur, chauffe-eau...) lorsque la demande générale dépasse 30 A. Le rétablit lorsque la demande générale passe au dessous de 15 A.



NOTA : ne pas oublier de raccorder les appareils à la terre.

Attention

- Avant toute intervention, coupez le courant.
- Avant d'effectuer des travaux d'extension, vérifiez que le compteur est suffisamment puissant.
- Dans les locaux à sol conducteur (carrelage, ciment...) installez la terre dans les prises de courant et dans les appareils d'éclairage (sauf appareils Classe II \square).
- La terre doit être raccordée avec un conducteur de section égale à celle des autres conducteurs.



Dans les salles de bains, respectez les conditions de protection autour de la baignoire.

Utilisez des appareils homologués de Classe II \square (sauf volume enveloppe aucun appareil.)

Repérage des fils (installation neuve conforme aux normes).

Neutre : bleu clair

Terre : bicolore vert-jaune

Phase : autres couleurs, sauf bleu clair, vert, jaune, blanc-gris, bicolore vert-jaune.